

Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie

Vendredi
11 décembre
2020
(16)

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le vendredi 11 décembre 2020 par voie de visioconférence Zoom, à huis clos. Sont présents par visioconférence Zoom, Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Julie-Anne Cousineau
Lucie Vignola
Chantale Perreault

Bertrand Taillefer
André Lafrenière
Siège # 6 vacant

Sous la présidence de Son Honneur la mairesse, madame Isabelle Parent.

La directrice générale, madame Chantal Soucy, est également présente par visioconférence Zoom.

Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.

20-233

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu,

- Que l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-234

3. Adoption du procès-verbal du 13 novembre 2020

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le procès-verbal de l'assemblée du 13 novembre 2020 soit et est adopté dans sa forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

4. Rapport de correspondance et autres rapports

➤ **Rapport inspection de bâtiment**

4.1 Dépôt de la Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil [n/d 107-180]

Je, Chantal Soucy, directrice générale, dépose le document SM-70 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, intitulé *Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil*, remis par:

- Isabelle Parent
- Julie-Anne Cousineau
- Bertrand Taillefer
- Lucie Vignola
- André Lafrenière

- Chantale Perreault.

5. Dépôt du rapport financier

M. Guy Chartrand, comptable agréé de la firme Boisvert & Chartrand, fait état de la situation financière de la Municipalité pour l'exercice financier 2019.

20-235

6. Adoption des comptes à payer au montant de 549 061.22 \$

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que la liste des comptes à payer au montant de 549 061.22\$ soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution;
- Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

13719*	Bell Canada	162.78\$
13720*	Compo Recycle	1 739.78\$
13721*	EBI Environnement Inc.	7 171.11\$
13722*	Féd. Québécoise des municipalités	3 410.47\$
13723*	Jobert Inc.	70 501.36\$
13724*	MRC de Matawinie	16 635.51\$
13725*	Sébastien Venne	8 623.15\$
13726*	Pitneyworks	606.09\$
13727*	Rogers	86.76\$
13728	Petite caisse	1 000\$
13729	Petite caisse	400\$
13730*	Bell Canada	116.72\$
13731*	Compo Recycle	31 803.64\$
13732*	Éduc Affaires Solutions	3 444.65\$
13733*	Extra Centre de formation FORMALOURD	2 396.08\$
13734*	Fleettél Inc.	24.05\$
13735*	Fonds d'information sur le territoire	105.00\$
13736*	L'Union-Vie	4 195.36\$
13737*	MRC de Matawinie	16 635.51\$
13738*	MRC Laurentides	810.84\$
13739*	Société Canadienne des Postes	121.54\$
13740*	SPCA Lanaudière Basses Laurentides	571.00\$
13741*	Syndicat Canadien de la fonction publique	483.06\$
13742	Autos et camions Danny Lévesque Inc.	562.19\$
13743	Améric 125 Inc.	255.82\$
13744	Bidibidi	1 345.21\$
13745	Remboursement de dépenses	66.10\$
13746	Boisvert et Chartrand s.e.n.c.r.l.	24 374.71\$
13747	Boivin Gauvin Inc.	653.27\$
13748	La Boutique du Plongeur (Triton) Ltée	350.10\$
13749	Home Hardware	635.81\$
13750	Certilab	243.40\$
13751	Remboursement de dépenses	33.34\$
13752	Corporate Express Canada Inc.	187.52\$
13753	Claude Rondeau Électricien	495.43\$
13754	Drumco Énergie	27 359.65\$
13755	Eurofins Environex	155.51\$
13756	4412656 Canada Inc. Équipement CDR	477.43\$

13757	FQM	220.50\$
13758	Félix Sécurité Inc.	704.22\$
13759*	Corporation des Fleurons du Québec	356.42\$
13760	La Griffes SGB	1 029.03\$
13761	Groupe RGM	7 122.70\$
13762	Alexandre Healey	1 814.34\$
13763	JLD-Lague	2 787.58\$
13764	Jobert Inc.	924.78\$
13765	Journal Altitude 1350	373.69\$
13766	Benoît Lagacé	307.87\$
13767	Lanthier Sports Inc.	830.58\$
13768	Pièces d'auto Laparé Inc.	999.75\$
13769	Remboursement de dépenses	149.46\$
13770	Libertévision Inc.	62 130.19\$
13771	Librairie Martin Inc.	1 234.48\$
13772*	Manoir de la Rivière Dufresne	500.00\$
13773	Martech	1 265.87\$
13774	Messer Canada Inc.	23.48\$
13775*	Ministre des Finances	132.22\$
13776	Municipalité de Saint-Côme	919.46\$
13777	Municipalité de Saint-Liguori	163.66\$
13778	Nicoletti pneus et mécanique	358.27\$
13779	Patrick Morin	268.55\$
13780	Pétrole Pagé Inc.	1 231.22\$
13781	M. St-Amour et Fils Inc.	263.01\$
13782	Pneu Villemaire	324.04\$
13783	Portes de garage Lapierre	416.77\$
13784	Produits San. Des Plaines Inc.	260.70\$
13785	Quiétude construction Inc.	1 254.10\$
13786	RAMN Aerospace	689.85\$
13787	Les Rénovations C.M.P.	95.43\$
13788	Info Page	63.09\$
13789	Roy et Asselin Inc.	797.64\$
13790	Remboursement de dépenses	197.55\$
13791	Excavation Marcel Clark Inc.	397 367.83\$
13792	Sintra Inc.	217.39\$
13793	Line St-Amour, psychologue	400.00\$
13794	Priorité STRATJ	2 643.28\$
13795	Techmix	649.84\$
13796	Traction Joliette	1 365.53\$
13797	9144-1444 Québec INC.	78.20\$
13798	Bélanger Sylvie, Roy Pierre-Yves	3 229.69\$
13799	Corbeil André	91.13\$
13800	Couture Alain, Mercier Lorraine	173.40\$
13801	Désy Richard, Désy Laurence	348.14\$
13802	Faucher Éric	913.54\$
13803	Fiducie Joël Plasse	683.50\$
13804	Lalonde Johanne, Paquin Robert	11.78\$
13805	Orliac Thomas Christophe Édouard	1 196.12\$
13806	Sirard Jocelyn, Doucet Johanne	770.45\$
13807*	Compo Recycle	34 199.98\$
13808*	EBI Environnement INC.	8 518.62\$
13809*	Purolator INC	13.45\$
13810*	Juteau Ruel INC.	201.12\$
13811*	Manoir de la Rivière Dufresne	3 084.30\$

* Total des incompressibles : 216 650.57\$

Période de questions sur les finances

7. Règlements et avis de motion

Période de questions sur la réglementation

8. Administration et ressources humaines

20-236 8.1 Calendrier des séances du conseil [n/d R-209]

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que suivant l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année et fixer le jour et l'heure du début de chacune de ces séances ou selon les directives de la Santé publique;

CALENDRIER 2021

15 janvier	09 avril	09 juillet	08 octobre
12 février	14 mai	13 août	12 novembre
12 mars	11 juin	10 septembre	10 décembre

Adopté unanimement par les conseillers.

20-237 8.2 Liste de personnes endettées [n/d 208-132 2020]

Il est proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau
Et résolu,

- Que la directrice générale soit et est autorisée à prendre les procédures nécessaires auprès des personnes endettées envers la Municipalité, selon la liste déposée.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-238 8.3 Les Fleurons du Québec [n/d 114-100]

ATTENDU La réception du formulaire d'adhésion 16^e édition (2021-2023);

ATTENDU QUE Les Fleurons du Québec et la Municipalité reconnaissent, ensemble, les efforts de verdissement,

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise un déboursé de 310,00\$/année, taxes en sus, concernant l'adhésion au Programme de classification horticole des Fleurons du Québec pour 3 ans, soit 2021 à 2023.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-239 8.4 Manoir de la Rivière Dufresne : subvention pour repas traditionnel [n/d 207-130]

La conseillère Julie-Anne Cousineau se retire et mentionne ne pas participer aux délibérations et déclare son intérêt pécuniaire.

ATTENDU QUE Le président du conseil d'administration ainsi que les représentantes des locataires du Manoir Dufresne demandent une subvention au montant de 500,00\$;

ATTENDU QUE Cette subvention servira à distribuer un repas traditionnel pour la période des Fêtes et ainsi briser l'isolement des locataires tout en respectant les règles de confinement,

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise un déboursé au montant de 500,00\$ qui servira à la distribution d'un repas traditionnel des Fêtes aux locataires du Manoir.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-240 **8.5** **Fermeture du bureau [n/d 303-110]**

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que la directrice générale soit et est autorisée à procéder à la fermeture du bureau municipal à compter du 17 décembre 2020 et ce, jusqu'au 03 janvier 2021 inclusivement. Du 17 au 23 décembre 2020, les employés de bureau et de la bibliothèque seront en télétravail pour répondre aux demandes téléphoniques ou par courriel.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-241 **8.6** **Ministère des Ressources naturelles Québec : 6 044 193 [n/d 6631-00-6196]**

ATTENDU QUE Pour procéder à l'étude de notre dossier, le Ministère demande :

- Une résolution autorisant une personne à signer pour et au nom de la municipalité,

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise madame Chantal Soucy, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer pour et au nom de la Municipalité les documents reliés à ce dossier;

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'administration et les ressources humaines

9. **Sécurité publique**

20-242 **9.1** **Appareils respiratoires [n/d 402-102]**

Il est proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau
Et résolu

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci procède à un appel d'offres, par voie d'invitation, concernant l'acquisition d'appareils

respiratoires MSA G1.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-243

9.2 Achats d'équipements [n/d 402-102]

Il est proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau
Et résolu

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'acquisition d'équipements selon la liste suivante :

- Caméra thermique 8 905.00 \$ + taxes Boivin Gauvin
- Laveuse industrielle 10 210.00 \$ + taxes L'Arsenal
- Radio Kenwood 10 354.00 \$ + taxes S.R.A.D. communications
- 2 tablettes véhiculaires 6 000.00 \$ + taxes (logiciel Cauca, tablettes,modem)

Les acquisitions sont prévues au budget 2020.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la sécurité publique

10. Travaux publics

20-244

10.1 Ministère des Transports : Programme d'aide à la voirie locale / 2020-2021. Volet 9 : chemins à double vocation [n/d 208-150]

ATTENDU QUE La demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE Les critères quant à l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

ATTENDU QUE Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ou le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les routes du réseau municipal à compenser;

ATTENDU QUE La présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une demande de compensation portant sur une route n'ayant pas fait l'objet de demandes préalablement;

ATTENDU QUE L'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l'année 2020 en cours,

NOM DU OU DES CHEMINS SOLLICITÉS	LONGUEUR À COMPENSER (KM)	RESSOURCE TRANSPORTÉE	NOMBRE DE CAMIONS CHARGÉS PAR ANNÉE
Chemin Notre-Dame-de-la-Merci	7,07	Bois	1 264

Pour ces motifs,

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du chemin à double vocation susmentionné, et ce, sur une longueur totale de 7,07 km.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-245

10.2 Beusoleil, Melançon, Brousseau inc., arpenteurs – géomètres : chemin du Massif [n/d 401-111]

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci alloue un budget de 10 000\$ concernant ce dossier;
- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'offre de services de Beusoleil, Melançon, Brousseau inc., arpenteurs-géomètres, au montant estimé d'environ 4 530,00\$ taxes en sus, inclus dans le budget alloué, concernant la préparation des descriptions techniques et de documentation pour la renumérotation cadastrale du chemin du Massif et des emplacements situés au Sud-ouest du lot 6 044 460, cadastre du Québec, selon le détail inscrit dans l'offre de services;
- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le paiement des frais du notaire ainsi que d'autres frais pouvant se rattacher à ce dossier;
- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise mesdames Isabelle Parent, mairesse et Chantal Soucy, directrice générale, à signer pour et au nom de la Municipalité les documents requis dans ce dossier.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-246

10.3 Chemin de la Falaise : renouvellement du protocole d'entente [n/d 602-120]

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la mairesse et la directrice générale à signer le renouvellement de l'entente avec monsieur Mathieu Baillargeon, propriétaire du 3894 chemin de la Falaise, concernant l'aménagement d'une virée sur ladite propriété durant la période hivernale, afin de faciliter le transport en autobus.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions des travaux publics

11. Environnement et Hygiène du milieu

20-247

11.1 Coupe de bois – Secteur Cœur [n/d 704-152]

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la coupe de bois *Secteur Cœur*, conformément aux mesures demandées au compte-rendu de la rencontre de la Table de concertation forestière de Notre-Dame-de-la-Merci (TCFNDM) du 30 novembre 2020 et de la carte # 06271_COEUR_V5 du MFFP;
- Que le compte rendu fasse partie intégrante de la résolution.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-248

11.2 Coupe de bois – Critères généraux [n/d 704-152]

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte les critères généraux concernant les coupes de bois effectuées à Notre-Dame-de-la-Merci sur les terres publiques selon les recommandations émises par la Table de concertation forestière.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu

12. Éducation, Famille, Aînés et loisirs

20-248.1

12.1 Le Rassembleur [n/d 111-130]

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci établisse un nouveau tarif pour un espace publicitaire dans le journal *Le Rassembleur*, à compter de l'année 2021, soit 20,00\$ / 2 mois.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'Éducation, Famille, Aînés et loisirs

13. Aménagement, urbanisme

Période de questions sur l'aménagement, urbanisme

14. Promotion touristique et développement

Période de questions sur la promotion touristique et développement

15. Art et Culture

Période de questions sur les arts et la culture

Période de questions d'ordre générale

20-249

16. Ajournement de l'assemblée

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu,

- Que la présente séance soit et est ajournée au 18 décembre 2020, à la suite de l'assemblée extraordinaire du budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : 20-235, 20-238, 20-239, 20-243, 20-245, 20-246

Chantal Soucy, Directrice générale

0 personnes

Fin de la session à 8 h 38 par voie de visioconférence Zoom, à huis clos.

Isabelle Parent, Mairesse

Chantal Soucy, Directrice générale